

En association avec le Programme Doctoral Architecture et Sciences de la ville (EDAR EPFL), la HES-SO Genève pour la HEAD – Genève met au concours un poste de

Assistant-e HES (*doctorant-e*)

Bachelor ou Master en Arts visuels à : 80%

Engagement à durée déterminée de 1 an – renouvelable 3 fois (durée du doctorat)

Contexte institutionnel : partenariat HEAD – Genève & EPFL

Depuis 2016, la HEAD – Genève¹ (Haute école d'art et de design, HES-SO) a établi une convention de collaboration avec le programme doctoral d'architecture et sciences de la ville (EDAR EPFL²), qui fait partie intégrante de l'École doctorale de l'EPFL (EDOC³). Dans un contexte où la complexification des rapports entre les usages et les formes remet en cause les systèmes de représentations hérités du XX^e siècle et la division des tâches entre analyse, création, application, la HEAD – Genève et l'EDAR développent des formes de recherche inventives, alliant la recherche fondamentale et l'ouverture critique et créative du travail artistique. L'objectif est d'encourager un élargissement des formes d'enquête scientifique à travers le recours aux méthodes issues de la « recherche par les moyens de l'art et du design », en accueillant des doctorant-e-s à même de dialoguer avec les filières artistiques et du design. Il s'agit, pour l'EDAR EPFL, de compléter ses orientations par une spécialisation utilisant la création comme terrain ou comme méthode de travail dans le cadre d'une thèse doctorale répondant aux exigences académiques de l'EPFL. Le ou la doctorant-e participera au déploiement de cette orientation doctorale, qui favorise un dialogue stimulant et critique entre la recherche en art, la production des savoirs, les phénomènes urbains au sens large et les sciences sociales. L'objectif du programme est d'accompagner les doctorant-e-s vers une contribution originale à l'aide d'une approche transdisciplinaire.

Contexte institutionnel : l'Irad (Institut de Recherche en Art & Design)

En complément à l'EDAR, le ou la doctorant-e intégrera l'équipe de recherche de la HEAD – Genève, réunie au sein de l'Irad (Institut de Recherche en Art et Design). L'Irad coordonne les projets de recherche menés par le personnel de la HEAD – Genève, avec un accent mis sur la recherche-crédation. Cet institut organise avec l'EPFL des formations de recherche à destination d'étudiant-e-s en master et doctorat. L'Irad organise des séminaires de recherche et journées d'étude associant doctorant-e-s, étudiant-e-s et enseignant-e-s.

Statut d'assistant-e-PhD

La personne doctorante sera employé-e à la HEAD – Genève en tant qu'assistant-e HES au sein du département Architecture d'intérieur. Il ou elle consacra 40% de son temps aux tâches d'assistantat détaillées, et 40% à la préparation et à la rédaction de sa thèse.

¹ <https://www.hesge.ch/head/>

² <https://www.epfl.ch/education/phd/fr/programmes/edar-architecture-et-sciences-de-la-ville/>

³ <https://www.epfl.ch/education/phd/fr/index-fr-html/>

Exemples de tâches d'assistantat liées aux formations de base en arts visuels (Bachelor et Master)

- Participer à la réalisation de mandats et de projets avec des partenaires extérieurs
- Apporter un appui pédagogique aux enseignant·e·s lors de cours pratiques
- Assurer un soutien technique aux étudiant·e·s dans l'élaboration de leurs travaux pratiques
- Aider à la gestion des équipements et des salles, préparation du matériel d'enseignement et d'apprentissage
- Suivi administratif et organisation d'activités pédagogiques (voyages d'études, expositions, manifestations, etc.)
- Gérer les commandes et les dépenses encourues pour les mandats et les enseignements
- Communication et gestion des archives
- Suivi des intervenant·e·s et invité·e·s

Conditions particulières liées au poste de PhD

L'assistant·e -PhD sera recruté·e par une commission mixte HEAD – Genève / EPFL et devra ensuite présenter une candidature en ligne à l'école doctorale EDAR de l'EPFL. Son acceptation finale au programme doctoral devra être entérinée par la commission de l'EDAR. Une fois dans le programme l'assistant·e -PhD suivra les cours de l'EDAR obligatoires à l'EPFL et obtiendra les crédits requis par l'école doctorale. Les deux lieux d'encadrement de la thèse sont l'EPFL et la HEAD – Genève, une présence régulière et à part égale sur ces deux campus est nécessaire. Une place de travail sera à disposition dans chaque institution.

Encadrement de la thèse

La thèse de doctorat sera codirigée par une professeure de la HEAD – Genève en arts visuels (Marianne Guarino-Huet) et par une professeure du programme EDAR de l'EPFL (Florence Graezer Bideau). Des bilans d'étape doivent être présentés régulièrement. L'assistant·e -PhD devra participer à l'élaboration de publications et articles *peer reviewed*, journées d'études, manifestations publiques, et est incité·e à élaborer des projets transdisciplinaires. Le diplôme de doctorat sera délivré par l'EPFL (doctorat es sciences).

Sujet de thèse

La personne doctorante développera une thèse inventive se rapportant aux arts visuels dans un sens large et intermédiaire. Le projet de thèse pourra se rapporter aux champs des arts plastiques (dans une large variété de médiums), des pratiques sociales engagées, et/ou de la curation. Afin d'être cohérente tant avec la HEAD que l'EPFL, la recherche mettra en lien des pratiques artistiques et des thématiques portées par l'EDAR (architecture et sciences de la ville, géographie, anthropologie urbaine, sociologie urbaine, patrimoine culturel, économie de l'environnement, du logement et des réseaux, urbanisme et aménagement de l'espace). Il est possible (mais non nécessaire) que la thèse se développe dans une dimension de « recherche-crédation » (incluant une part de recherche par la pratique, c'est-à-dire des productions qui ne soient pas que textuelles).

Profil recherché

- Master en design (*a minima*), ou titre jugé équivalent
- Fort intérêt pour la recherche en art
- Fortes compétences en arts visuels, critique d'art et/ou curation
- Fortes capacités rédactionnelles et méthodologiques
- Capacité à encadrer le travail d'étudiant·e·s sous la supervision du responsable du Master et du superviseur de thèse
- Disponibilité, rigueur, capacité à travailler au sein d'une équipe internationale et à communiquer, persévérance et créativité
- Qualités relationnelles et organisationnelles
- Maîtrise du français oral et écrit indispensable
- Maîtrise de l'anglais oral indispensable

Dossier de candidature

- Lettre de motivation (une page) ;
- CV (deux pages) ;
- Copies des diplômes obtenus et relevés de notes avec appréciations écrites ;
- Noms et coordonnées complètes de deux personnes de référence ;
- Résumé du projet de thèse (une page)
- Note d'intention du projet de thèse (10 pages maximum, bibliographie et images incluses)
- Portfolio de travaux personnels (20 pages maximum) si existant
- Mémoire de recherche de Master 2
- Travaux écrits (articles de recherche ou autres essais, max. 2 publications) si existant

Ces documents sont à rassembler dans un seul document PDF, dans l'ordre indiqué ci-dessus. Le fichier est à envoyer à rh.head@hesge.ch (rédigé en anglais ou en français) Les dossiers incomplets ou qui ne répondent pas au profil recherché ne seront pas pris en considération.

Pour toute demande de renseignements complémentaires, veuillez contacter Anthony Masure (anthony.masure@hesge.ch), responsable de l'Irad à la HEAD – Genève. Par soucis d'équité, nous ne répondrons pas à des questions concernant les contenus des projets de thèse.

Délai de candidature : 16 mai 2024 (20h)

Information concernant les entretiens (si besoin, en visioconférence) : fin juin / début juillet 2024. Une deuxième session d'entretien sera organisée si nécessaire.

Début du contrat : 1^{er} septembre 2024. Le contrat sera conclu pour une durée déterminée d'une année, renouvelable au maximum quatre fois (art. 122 du règlement) selon les termes du statut du personnel HES SO – Genève et de la Convention liant la HEAD – Genève et l'EPFL.

Lieu de travail : HEAD – Genève, Avenue de Châtelaine 5 & EPFL.

La HES-SO Genève / HEAD – Genève adopte une politique de recrutement en faveur de l'égalité des chances et de la diversité.